PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE
Liberté
Égalité
Fraternité

Atlas régional des zones sous le niveau marin - "Etat de la connaissance au 01/06/2022"
Le Ham (50227) - Carte n° 1/2
Niveau marin extrême de référence (NMER) : 4.3m

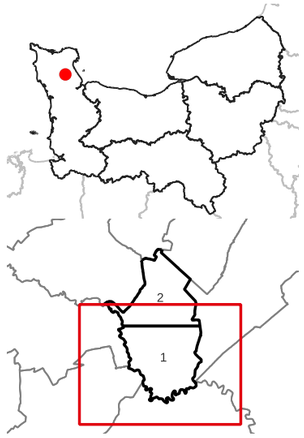

Cette carte représente une mise à jour sur cette commune.
Elle ne doit pas être utilisée pour les communes voisines.

Il est fortement conseillé de se reporter à la notice avant l'interprétation de cette carte.
Lien vers la notice

- Zone basse située à moins de un mètre au-dessus du NMER + 0,2m
- Zone basse située à moins de un mètre sous le NMER + 0,2m
- Zone basse située à plus de un mètre sous le NMER + 0,2m
- Lignes d'isovaleur NMER +50 cm
- Lignes d'isovaleur NMER +110 cm
- Lignes d'isovaleur NMER +5 m
- Bande de précaution derrière un ouvrage ou un cordon dunaire jouant un rôle de protection contre les submersions
- Cours d'eau

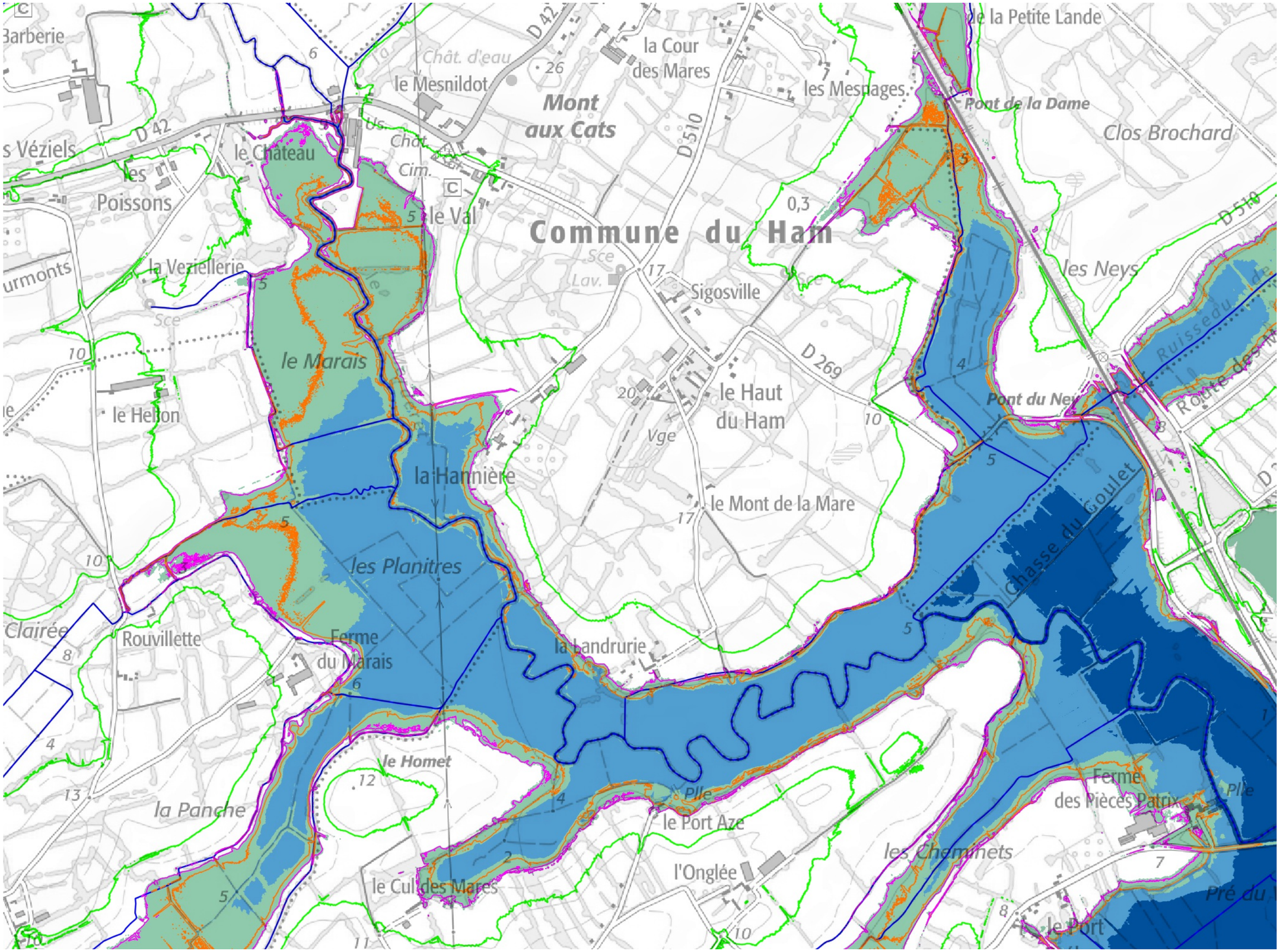

0 200 400 m

Sources :
- IGN - SCAN25
- IGN BD Topage
- DREAL Normandie

Production :
DREAL Normandie
le 20/09/2022

PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE
Liberté
Égalité
Fraternité

Atlas régional des zones sous le niveau marin - "Etat de la connaissance au 01/06/2022"
Le Ham (50227) - Carte n° 2/2
Niveau marin extrême de référence (NMER) : 4.3m

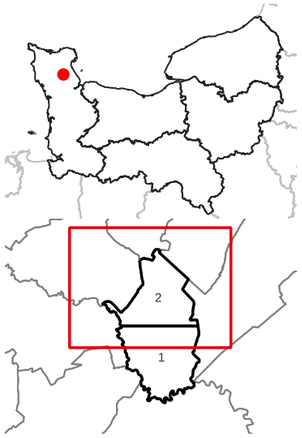

Cette carte représente une mise à jour sur cette commune.
Elle ne doit pas être utilisée pour les communes voisines.

Il est fortement conseillé de se reporter à la notice avant l'interprétation de cette carte.
Lien vers la notice

- Zone basse située à moins de un mètre au-dessus du NMER + 0,2m
- Zone basse située à moins de un mètre sous le NMER + 0,2m
- Zone basse située à plus de un mètre sous le NMER + 0,2m
- Lignes d'isovaleur NMER +50 cm
- Lignes d'isovaleur NMER +110 cm
- Lignes d'isovaleur NMER +5 m
- Bande de précaution derrière un ouvrage ou un cordon dunaire jouant un rôle de protection contre les submersions
- Cours d'eau

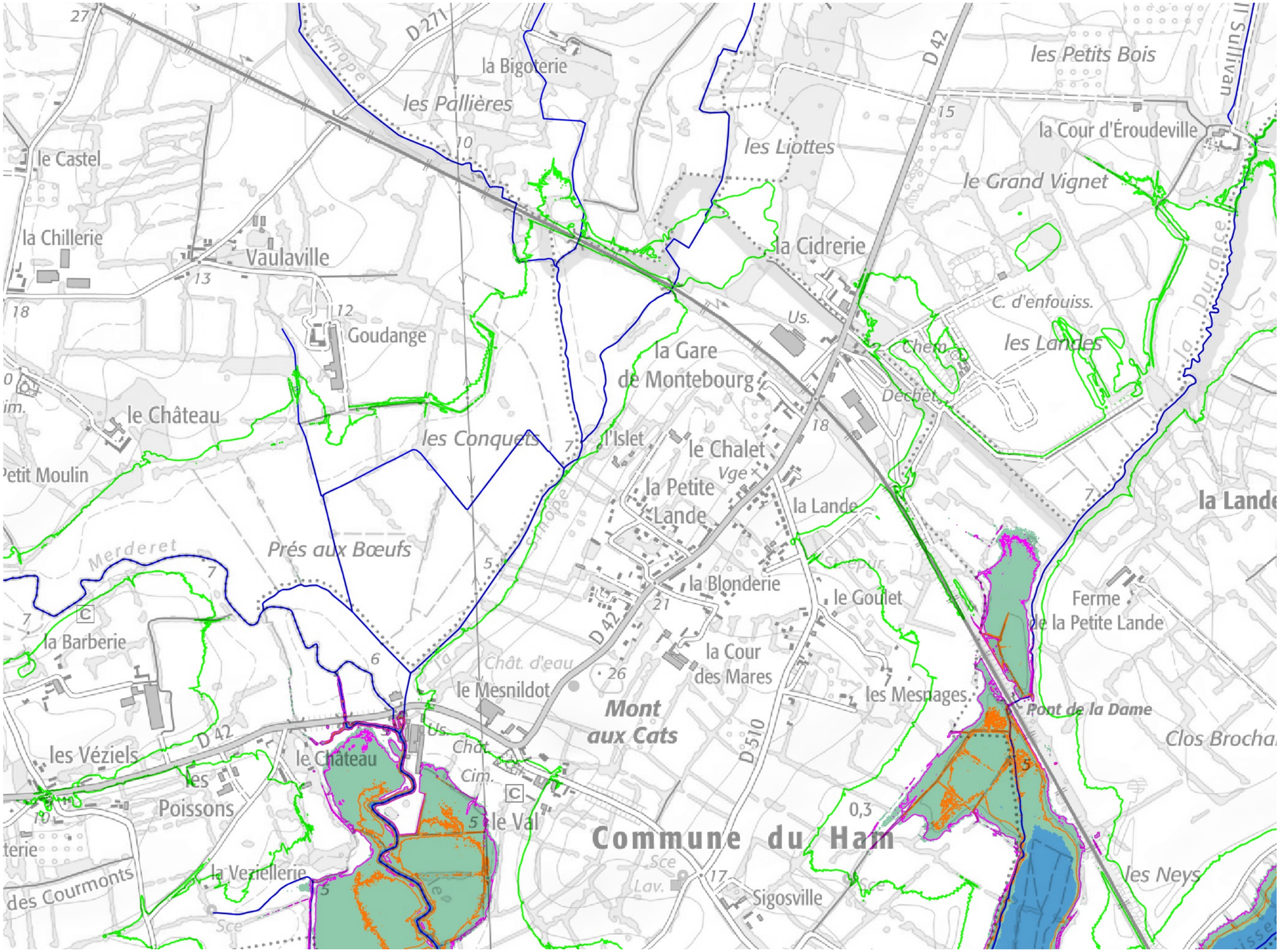

0 200 400 m

Sources :
- IGN - SCAN25
- IGN BD Topage
- DREAL Normandie

Production :
DREAL Normandie
le 20/09/2022